

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**DIRECTION DES INSTITUTIONS
PRIVEES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

**RAPPORT
DES SORTIES DE SUIVI-CONTRÔLE
DES INSTITUTIONS PRIVEES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (IPES)
DU BURKINA FASO**

Juillet 2025



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION.....3

I. DEROULEMENT DES MISSIONS DE SUIVI-CONTRÔLE3

II. RESULTAT DU SUIVI-CONTRÔLE ET CLASSEMENT DES IPES.....3

III. RECOMMANDATIONS12

CONCLUSION14



INTRODUCTION

Conformément aux articles 42, 43 et 44 de l'arrêté n°2020-221/MESRSI/DGESup du 21 juillet 2020 portant Cahier des charges des Institutions privées d'Enseignement supérieur (IPES), celles-ci sont soumises annuellement au suivi-contrôle administratif et pédagogique du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur. L'objectif de ce suivi est de s'assurer du respect des dispositions dudit Cahier des charges.

Pour l'année 2025, les sorties de suivi-contrôle se sont déroulées du 29 janvier 2025 au 05 mars 2025. Elles ont été assurées par cinq (05) équipes constituées des agents de la Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGESup), de la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) et de la Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération (DAJC).

Deux (02) équipes de superviseurs ont apporté un appui ponctuel aux cinq (05) équipes pour le bon déroulement des missions.

Ce sont, au total, cent soixante-seize (176) sorties qui ont été effectuées. Ainsi, les IPES non-fonctionnelles, sommées de fermer, les IPES en redressement, en suspension, en difficulté d'ouverture et celles ayant changé de sites géographiques sans autorisation administrative préalable ont reçu des visites de constat. Il en est de même pour les IPES nouvellement ouvertes dont les autorisations administratives d'ouverture datent de la période 2023-2024.

En définitive, ce sont quatre-vingt-dix-huit (98) institutions dont dix-sept (17) universités et quatre-vingts et un (81) instituts et écoles, qui ont fait l'objet de visites de suivi-contrôle.

A l'occasion de ces sorties de suivi-contrôle, des visites ont également été effectuées aussi bien dans les IPES en quête de création ou d'ouverture de même que dans les IPES fonctionnant sans aucune autorisation préalable du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

I. DEROULEMENT DES MISSIONS DE SUIVI-CONTRÔLE

Les missions de suivi-contrôle dans les IPES se sont déroulées sous forme d'entretiens avec les fondateurs et/ou les responsables administratifs selon un questionnaire élaboré à partir du Cahier des charges.

Les critères ayant fait l'objet du suivi-contrôle sont les suivants :

- l'organisation et la gestion administratives ;
- les infrastructures et les équipements ;
- l'organisation et la gestion pédagogiques.

Considérant les différences d'organisation et de gestion entre les universités et les instituts et écoles, des questions spécifiques aux universités ont été intégrées au questionnaire.

Un guide d'inspection à l'attention des agents mandatés pour le suivi-contrôle des IPES a été établi par la Direction des Institutions privées d'Enseignement supérieur (DIPES) dans le but d'harmoniser la conduite du suivi-contrôle dans toutes les IPES.

II. RESULTATS DU SUIVI-CONTRÔLE ET CLASSEMENT DES IPES

Conformément à l'arrêté n°2023-284/MESRI/SG/DGESup du 18 août 2023 portant modalités du contrôle et critères d'évaluation et de classement des établissements privés d'enseignement supérieur, les éléments des critères évalués ont été notés entre zéro (0) et dix (10) points.

Les critères d'évaluation ont été subdivisés en sous-critères. Chaque sous-critère comporte un certain nombre d'éléments qui ont fait l'objet des notations. Le nombre d'éléments ainsi que le total des points par sous-critère pour les universités et pour les instituts et écoles sont présentés dans le **tableau 1** ci-dessous.

Tableau 1 : Critères d'évaluation des IPES

CRITERES D'ÉVALUATION	NOMBRE D'ELEMENTS ÉVALUES		TOTAL DES POINTS DES ELEMENTS EVALUES	
	Universités	Instituts/Écoles	Universités	Instituts/Écoles
Organisation et gestion administrative				
1-Documents officiels, Garantie financière et Manquements	8	8	80	80
2-Direction administrative et académique de l'institut/école		18		180
3-Gouvernance administrative et académique de l'université	31		310	
4-Fonctionnement de l'institut/école		22		220
5-Fonctionnement de l'université	18		180	
Sous-total 1	57	48	570	480
Infrastructures et équipements				
1- Salles et équipements	22	15	220	150
2- Équipements techniques	7	7	70	70
3- Équipements techniques / sciences de la santé	9	9	90	90
Sous-total 2	38	31	380	310
Organisation et gestion pédagogique				
1- Dossiers pédagogiques des étudiants	4	4	40	40
2- Cahiers pédagogiques / Cahiers de texte	38	38	380	380
3- Corps enseignants	12	12	120	120
4- Délibérations	29	29	290	290
5- Responsables de filières	5	5	50	50
6- Régime de formation	2	2	20	20
7- Encadrement de rapports/mémoires	16	12	160	120
8- Soutenances	33	23	330	230
9- Environnement de la recherche / Formation doctorale	15	4	150	40
10- Suivi des étudiants	5	5	50	50
11- Suivi par les étudiants	16	16	32	32
Sous-total 3	175	150	1 622	1 372
TOTAL	263	245	2 572	2 162

NB : Pour le calcul du total des points obtenus, l'application ne prend en compte que les sous-critères ou les éléments spécifiques à l'IPES en question.

Le total des points obtenus par chaque IPES a été ramené à une moyenne sur vingt (20). La qualité de l'IPES est appréciée en fonction de la valeur de cette moyenne représentée dans le **tableau 2**.

Tableau. 2 : Intervalles de classement de la qualité des IPES

MOYENNE	QUALITE
De 18 à 20	Excellente
Entre 16 et 17,99	Très bonne
Entre 14 et 15,99	Bonne
Entre 12 et 13,99	Assez bonne
Entre 10 et 11,99	Passable
Entre 7 et 9,99	Mauvaise
Entre 0 et 6,99	Très mauvaise

Le classement qualitatif a concerné les 92 sur 98 IPES inspectées. Les résultats par ordre de mérite sont présentés dans les **tableaux 3 et 4**.

Tableau. 3 : Classement des universités

Ordre	Universités	Ville	Moyenne sur 20	Qualité
1	Université Libre du Burkina (ULB)	Ouagadougou	18.54	Excellente
2	Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Unité Universitaire à Bobo-Dioulasso UCAO/UBB)	Bobo-Dioulasso	18.27	Excellente
3	Université privée Catholique Saint Joseph (UCSJ)	Kaya	18.02	Excellente
3 ex	Université Notre Dame d'Afrique (UNDA)	Ouagadougou	18.02	Excellente
5	Université Saint Thomas d'Aquin (USTA)	Ouagadougou	17.87	Très bonne
6	Université Aube Nouvelle, Bobo Dioulasso (U-AUBEN Bobo)	Bobo-Dioulasso	17.81	Très bonne
7	Université privée des Sciences de Management de l'Économie, du Droit et de la Technologie/Burkina Faso (UMET)	Ouagadougou	17.74	Très bonne
8	Université de Technologies et de Management (UTM)	Ouagadougou	17.46	Très bonne
9	Université Ouaga 3S (UO3S)	Ouagadougou	17.23	Très bonne
10	Université Catholique Régionale La Reine du Sud Ouest (UCR/LRSO)	Diébougou	17.01	Très bonne
11	Université Saint Dominique d'Afrique de l'Ouest (USDAO)	Doulougou	16.32	Très bonne
12	Université Privée de Ouagadougou (UPO)	Ouagadougou	16.02	Très bonne
13	Université Privée Baba COULIBALY (UBC)	Bobo-Dioulasso	15.62	Bonne
14	Université de l'Unité Africaine (UUA)	Ouagadougou	15.34	Bonne
15	Université Aube Nouvelle, Ouagadougou (U-AUBEN Ouaga)	Ouagadougou	15.3	Bonne
16	Université du Faso (UFA)	Ziniaré	13.28	Assez Bonne



Tableau. 4 : Classement des Instituts et Écoles

Ordre	Instituts/Ecoles	Ville	Moyenne sur 20	Qualité
1	Burkina Institute of Technology (BIT)	Koudougou	19.63	Excellente
2	Umanis Business School (UBS)	Ouagadougou	19.44	Excellente
3	Institut Supérieur privé de Technologies (IST)	Ouagadougou	19.29	Excellente
4	Institut Supérieur La Salle (INSUP La Salle)	Ouagadougou	18.81	Excellente
5	Institut Supérieur de Management de Koudougou (ISM/K)	Koudougou	18.64	Excellente
6	École Supérieure Polytechnique de la Jeunesse (ESUP-J)	Ouagadougou	18.52	Excellente
7	Institut Teng Tuuma Géoservices (ITTGEO)	Ouagadougou	18.41	Excellente
7 Ex	Building Capacity Institute (BCI)	Ouagadougou	18.41	Excellente
9	Centre de Recherche Panafricain en Management pour le Développement (CERPAMAD)	Ouagadougou	18.34	Excellente
10	Hautes Études Technologiques et Commerciales (HETEC)	Ouagadougou	18.3	Excellente
11	Institut Supérieur de Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)	Ouagadougou	17.96	Très bonne
12	École Supérieure privée de Microfinance (ESMi)	Ouagadougou	17.82	Très bonne
13	Institut Supérieur des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ISLSHS)	Ouagadougou	17.71	Très bonne
14	École Supérieure de Commerce (ESC)	Ouagadougou	17.67	Très bonne
15	Institut Privé Afrique Moderne (IPAM)	Ouagadougou	17.65	Très bonne
16	École Burkinabé des Affaires (EBA)	Ouagadougou	17.58	Très bonne
17	École Supérieure des Techniques Avancées (ESTA)	Ouagadougou	17.57	Très bonne
18	Umanis Business School de Bobo-Dioulasso (UBS-Bobo)	Bobo Dioulasso	17.55	Très bonne
19	Institut International de Science et Technologies (ISTECH)	Ouagadougou	17.47	Très bonne
20	Centre Universitaire Polyvalent du Burkina (CUPB)	Ouagadougou	17.46	Très bonne
21	Institut Supérieur de Sécurité Humaine (ISSH)	Ouagadougou	17.32	Très bonne
22	Institut Africain des Industries Culturelles (IAIC)	Ouagadougou	17.11	Très bonne
23	Institut Supérieur privé International Al-Mustafa (II-Al-Mustafa)	Ouagadougou	17.05	Très bonne
24	Institut Supérieur Privé/La Termitière (ISP/La Termitière)	Ouagadougou	17.04	Très bonne
25	Institut Supérieur Privé de Philosophie Maison Lavigerie (ISPP/ML)	Ouagadougou	16.96	Très bonne
26	École Supérieure des Travaux Publics de Ouagadougou (ESTPO)	Ouagadougou	16.59	Très bonne
27	École Supérieure Privée en Direct (EDE)	Ouagadougou	16.54	Très bonne
28	Institut Supérieur de Gestion de Ouahigouya - School of Management (ISGO-SM)	Ouahigouya	16.27	Très bonne



Ordre	Instituts/Ecoles	Ville	Moyenne sur 20	Qualité
29	Institut International de Formation en Expertise Comptable et en Gestion (2IFECG)	Ouagadougou	15.98	Bonne
30	Universal Institute Mining Management (UI2M)	Ouagadougou	15.94	Bonne
31	Institut Supérieur de la Communication et Multimédia (ISCOM)	Ouagadougou	15.89	Bonne
32	École Supérieure Polytechnique Excellente (ESUPEX)	Ouagadougou	15.88	Bonne
33	École Supérieure de Commerce et d'Informatique de Gestion (ESCO-IGES)	Ouagadougou	15.82	Bonne
34	Institut des Sciences et Techniques de l'Information Documentaire (ISTID)	Ouagadougou	15.61	Bonne
35	Sup'Management Burkina (SUPM B)	Ouagadougou	15.6	Bonne
36	Institut Supérieur Polytechnique Saint Augustin de Dédougou (ISPSAD)	Dédougou	15.44	Bonne
36 Ex	École Supérieure privée de Génie Civil de Ouagadougou (ESGC)	Ouagadougou	15.44	Bonne
38	Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable (INGRIDD)	Ouagadougou	15.31	Bonne
39	Institut des Sciences pour l'Entreprise et la Gestion (ISEG/EFEC)	Ouagadougou	15.28	Bonne
40	Institut Supérieur de Droit International et des Droits de l'Homme (ISDIH)	Ouagadougou	15.07	Bonne
41	Institut des Sciences Veenem-Wata (ISVK)	Koudougou	15.02	Bonne
42	Institut Supérieur privé de Technologies de Tenkodogo (IST - Tenkodogo)	Tenkodogo	15	Bonne
43	Institut Supérieur Privé "les Élités" (ISPE)	Ouagadougou	14.97	Bonne
44	Institut Africain de Santé Publique (IASP)	Ouagadougou	14.94	Bonne
45	Institut Supérieur de Technologie Appliquée et Management (ISTAPEM)	Ouagadougou	14.89	Bonne
46	École Supérieure des Métiers Ferroviaires (ESMF)	Bobo-Dioulasso	14.83	Bonne
47	Institut de l'Économie Internationale (IEI)	Ouagadougou	14.77	Bonne
48	École Supérieure Polytechnique Galyam (ESP GALYAM)	Ouagadougou	14.65	Bonne
49	Institut privé des Technologies Modernes du Développement (ITMD)	Ouagadougou	14.38	Bonne
50	Institut Supérieur Privé Polytechnique (ISPP)	Ouagadougou	14.36	Bonne
51	École Supérieure Africaine la Flamme de l'Espoir (ESAFE)	Ouagadougou	14.35	Bonne
52	École Supérieure privée de l'Excellence (ESE)	Bobo-Dioulasso	14.16	Bonne
53	Institut en Management et Training (IMAT)	Ouagadougou	13.93	Assez bonne
54	École supérieure de tourisme et de l'hôtellerie (ESTH)	Ouagadougou	13.85	Assez bonne
55	École Supérieure du Génie Rural et de l'Environnement (ESGRE)	Ouagadougou	13.61	Assez bonne
56	Institut Supérieur de Formation Aimé Césaire (ISFAC)	Ouagadougou	13.57	Assez bonne
57	Institut Barkey International (IBI)	Ouagadougou	13.32	Assez bonne
58	Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management (INSEM)	Ouagadougou	12.99	Assez bonne
59	Institut Privé Polytechnique Africain (IPA)	Bobo-Dioulasso	12.95	Assez bonne
60	École Supérieure Internationale de Management (ESIM)	Ouagadougou	12.82	Assez bonne
61	Institut International de Management de Ouagadougou (IIM-Ouaga)	Ouagadougou	12.58	Assez bonne
62	Institut des Sciences Techniques et de Management (ISTM)	Ouagadougou	11.71	Passable

Ordre	Instituts/Ecoles	Ville	Moyenne sur 20	Qualité
63	School of Management (SOM)	Ouagadougou	11.26	Passable
64	Institut Polytechnique privé Shalom (IP/SHALOM)	Ouagadougou	11.07	Passable
65	Institut Médical et Sciences Alliées (IMSA)	Ouagadougou	10.82	Passable
66	Institut Supérieur des Études d'Ingénieur et de Technologies (ISEIT)	Gaoua	10.76	Passable
67	Institut des Sciences et Techniques (INSTech)	Bobo-Dioulasso	10.15	Passable
68	Institut Africain de Finances Islamiques et de Gestion (IAFIG)	Ouagadougou	10.13	Passable
69	Institut Africain de Management de Bobo Dioulasso (IAM Bobo)	Bobo-Dioulasso	8.58	Mauvaise
70	Institut des Sciences et de l'Ingénierie (ISI)	Fada N'Gourma	6.67	Très mauvaise
71	Institut Supérieur la Plume (ISP)	Ouagadougou	0	Très mauvaise
71 Ex	Institut Supérieur d'Application des Géosciences (ISAG)	Ouagadougou	0	Très mauvaise
71 Ex	Institut Anselme Titiana Sanou (IATS)	Bobo-Dioulasso	0	Très mauvaise
71 Ex	Institut Science Campus de Ouagadougou (ISC-Ouaga)	Ouagadougou	0	Très mauvaise
71 Ex	Institut Supérieur d'Innovation en Gestion et Management (IS/IGEMA)	Ouagadougou	0	Très mauvaise
71 Ex	École d'Architecture et de Génie Civil de Ouagadougou (EAGCO)	Ouagadougou	0	Très mauvaise



Ainsi, parmi les **dix-sept (17) universités privées** contrôlées :

- quatre (4) sont d'excellente qualité
- huit (08) sont de très bonne qualité
- trois (03) sont de bonne qualité ;
- une (01) est d'assez bonne qualité ;
- une (01) non classée en raison de son statut particulier et de la convention spécifique la liant à l'État du Burkina Faso (**tableau 5**).

Tableau 5 : IPES à statut particulier engagée dans le cadre d'une convention spécifique avec l'État du Burkina Faso depuis 2024.

Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Kosyam Jesuit University of Sciences (KoJUS)	Ouagadougou

Quant aux **quatre-vingts et un (81) instituts et écoles**, les résultats indiquent que :

- dix (10) sont d'excellente qualité ;
- dix-huit (18) sont de très bonne qualité ;
- vingt-quatre (24) sont de bonne qualité ;
- neuf (9) sont d'assez bonne qualité ;
- sept (7) sont de qualité passable;
- un (1) est de mauvaise qualité ;
- sept (7) est de très mauvaise qualité. Parmi ces sept, six (6) n'ont pas reçu les équipes de suivi-contrôle; le questionnaire n'a donc pas pu leur être administré.
- cinq (5) IPES dont les formations sont constituées à plus de 50% des formations en sciences infirmières et obstétricales suspendues depuis le 11 septembre 2024 n'ont pas été classées (**tableau 6**).

Tableau 6 : IPES offrant à plus de 50% de ses formations, des offres en Sciences Infirmières et obstétricales qui sont des filières suspendues depuis le 11 septembre 2024

NOMBRE	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut privé Supérieur de Santé Sainte Edwige (IPSS-SE)	Ouagadougou
2	Institut privé Supérieur de Formation en Santé Raoul Follereau (IPS-RF)	Fada N'gourma
3	Institut Supérieur Privé de Formation des Agents de Santé – Jéricho (IPFAS-J)	Kaya
4	Institut Supérieur privé de Santé Saint Camille de Lellis (IPS-CA)	Ouagadougou
5	Institut de Formation et de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Santé (IFRISS)	Ouagadougou

Le non-classement de trente-huit (38) autres IPES (**tableaux 7**) est dû aux raisons suivantes :

- dix (10) sont nouvellement ouvertes et n'ayant pas encore achevé au moins une année académique dans la période concernée par l'inspection ;
- quatre (4) en difficulté de fonctionnement ont obtenu du Ministère l'autorisation de transfert de gestion ainsi que de changement de dénomination ;
- quatre (4) ont notifié au Ministère, la suspension de leurs activités ;
- deux (2) sont en redressement par suite des suivis-contrôles antérieurs ;
- trois (3) sont fermées s'ajoutant à la liste des trente-six antérieurement fermées ;
- sept (7) sont en suspension depuis au moins 2 ans, donc en dépassement du délai autorisé ;
- quatre (4) ont leur autorisation de création expirée ;

- quatre (4) instituts qui sont en situation de clandestinité puisque fonctionnant sans aucune autorisation du ministère. Elles ont été sommées de fermer.

Tableaux 7: Liste des IPES autres non classées

A. IPES nouvellement autorisées à ouvrir

NOMBRE	NOM DE L'IPES	LOCALITE	OUVERTURE
1	Ouagadougou Graduate School of Legal Studies (OGSL)	Ouagadougou	Effective
2	Institut Privé des Hautes Études en Sciences de l'Éducation (HAUTE EDU)	Ouagadougou	Effective
3	Institut Supérieur privé de Droit et de la Gouvernance des Entreprises (EDGE)	Ouagadougou	Effective
4	Institut Supérieur Privé des Professions Immobilières (ISPPI)	Ouagadougou	Non effective
5	Digital Business School (DBS)	Ouagadougou	Effective
6	Institut Supérieur privé Lumen (LUMEN)	Ouagadougou	Effective
7	Institut Supérieur privé Sheikh Al-QASABI des Sciences Informatiques (ESASI)	Ouagadougou	Ouverture prévue pour octobre 2025
8	Institut Supérieur privé de génie Agricole et Entrepreneuriat Bernard Ledia (ISABEL)	Bobo Dioulasso	Ouverture prévue pour octobre 2025
9	IST BOBO	Bobo Dioulasso	Effective
10	Université Privée de Gampela (UPG)	Gampela	Effective

B. IPES dont la gestion a été transférée avec changement de dénomination

NOMBRE	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut Supérieur de Management des Risques (ISMR)	Ouagadougou
2	Institut Supérieur des Sciences et Techniques Agricoles (ISSTA)	Ouagadougou
3	Institut Supérieur privé de Formation en Environnement et en Sciences Agricoles de Ouagadougou (I.FESA-Ouaga)	Ouagadougou
4	Institut de Formation et de Recherche en Économie Appliquée Thiombiano (IFREAT)	Ouagadougou

C. IPES dont les activités ont été suspendues par le promoteur

NOMBRE	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut International BEN GOURION des Technologies Agro-industrielles et Énergétiques au Sahel (IIBG-TAES)	Ouagadougou
2	Institut Supérieur de Management et de Technologie (ISMT)	Ouagadougou
3	Apidon Academy of Science (2AS)	Ouagadougou
4	Université Logos Internationale (ULI) ex UCLO	Ouagadougou

D. IPES en redressement par suite des suivis-contrôles antérieurs

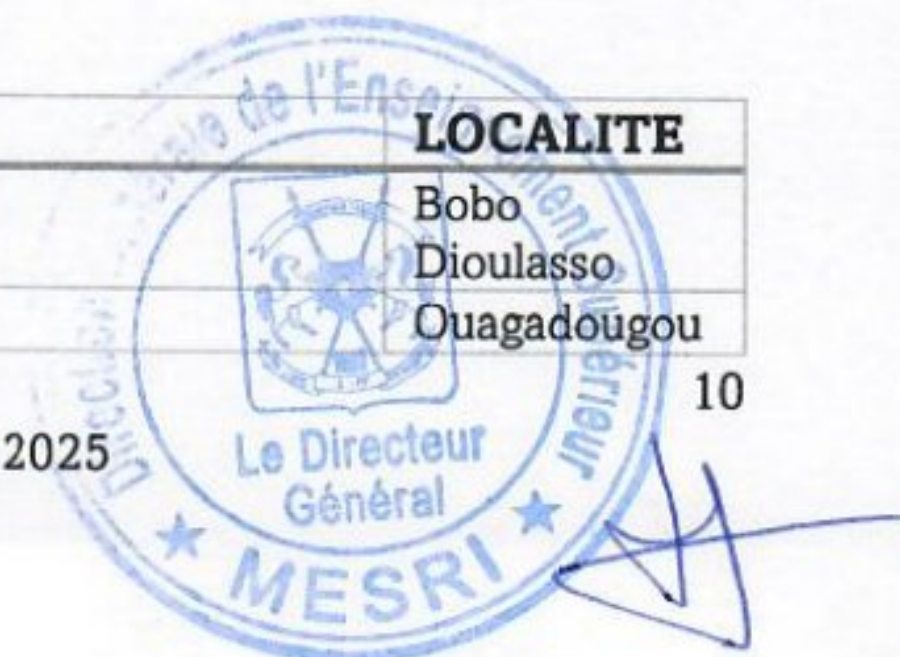
Nombre	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut Supérieur de l'Eau, du Bâtiment et de l'Énergie (ISEBE Sarl)	Ouagadougou
2	Université Évangélique du Koinonia (UEK)	Ouagadougou

E. Établissements sans aucune autorisation d'ouverture, en situation de clandestinité

NOMBRE	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Business Intelligent Institute of Management (BIIM)	Ouahigouya
2	Institut de Technologie Moderne, du Développement et de Gestion (ITMD)	Ouahigouya
3	Institut des Sciences et de l'Ingénierie (ISI)	Ouahigouya
4	PALMA Management	Ouagadougou

F. IPES à fermer pour non-fonctionnement depuis au moins 2 ans

NOMBRE	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut Supérieur AS-Salam (IAS)	Bobo Dioulasso
2	Institut Millenium Finance (IMF)	Ouagadougou



3	Institut Science Campus (ISC) - Bobo	Bobo Dioulasso
4	Institut Supérieur Afrique Talent (ISAT)	Ouagadougou
5	Institut Supérieur Monseigneur Dieudonné Yougbaré (ISMDY)	Koupéla
6	Institut Supérieur Privé Wend-Penga (ISPWP)	Ouagadougou
7	Institut Supérieur de Management et des Techniques Appliquées (ISMTA)	Dano

G. IPES à autorisation de création expirée

NOMBRE	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut Supérieur du Cinéma, de l'Audiovisuel et de la Musique (ISCAM)	Ouagadougou
2	École Supérieure privée des Sciences de l'Ingénieur et de Technologies (ESSITECH)	Ouagadougou
3	Institut International de Sciences et Technologies de Ouahigouya (IISTECH-OHG)	Ouahigouya
4	Institut de formation et de Recherche en Sciences Sociales et Technologies (FIRST)	Zorgho

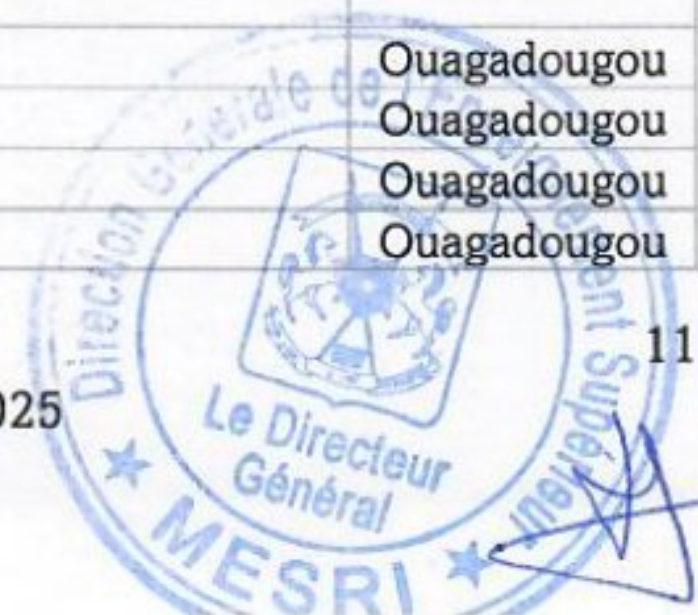
H. IPES fermées à la suite du suivi-contrôle de 2023

NOMBRE	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Institut Al Fourqan pour l'éducation et les études islamiques (IAF)	Bobo Dioulasso
2	Institut Supérieur Privé de l'Innovation et de la Technologie (IPSIT ex ISPS)	Ouagadougou
3	Institut Supérieur AL-HOUDA (AL HOUDA)	Ouagadougou

Les trois (03) IPES fermées s'ajoutent à autres antérieurement fermées dont la liste est fournie dans le **tableau 8**.

Tableau 8: Liste des IPES antérieurement fermées

NOMBRE	NOM DE L'IPES	LOCALITE
1	Africa Private Institute of Science and Technology (APIST)	Ouagadougou
2	Business Intelligent Institut (B2I)	Ouagadougou
3	Centre Africain de Recherche Scientifique et de Formation (CRES)	Ouagadougou
4	Centre d'Études et de Formation en Informatique de Gestion (CEFIG)	Ouagadougou
5	Cercle d'Études et de Renforcement des Connaissances (CERCO)	Ouagadougou
6	École Privée d'Enseignement Supérieur Kolog-Koom (EPESK-K)	Kaya
7	École Supérieure de Génie des Infrastructures et de l'Hydraulique (ESGIH)	Ouagadougou
8	École Supérieure de Sciences Économiques, Commerciales et Techniques (ESSECT)	Ouagadougou
9	École Supérieure des Sciences Sociales, Humaines et de Management (E3S.HM)	Ouagadougou
10	École Supérieure des Techniques de Productions Agricoles et Agroalimentaire (ESTP-2A)	Ouagadougou
11	École Supérieure Privée de Technologie de Koudougou (ESPT/K)	Koudougou
12	Graduate School of Management (GSM)	Ouagadougou
13	Institut de Développement Équitable (IDE)	Ouagadougou
14	Institut de Management des Risques et de la Qualité (IMARQ)	Ouagadougou
15	Institut des Hautes Études Cheick Modibo Diarra (IHE-CMD)	Bobo Dioulasso
16	Institut Panafricain des Métiers d'Avenir (IPMA)	Ouagadougou
17	Institut Privé de l'enseignement Supérieur de Koudougou (IPES/K)	Koudougou
18	Institut Privé des Finances et du Management (IFM)	Ouagadougou
19	Institut Supérieur Africa Executive School (ISAES)	Ouagadougou
20	Institut Supérieur Africain de Coaching et Brading (IACB)	Ouagadougou
21	Institut Supérieur Africain des Techniques de Gestion (ISATEG)	Ouagadougou
22	Institut Supérieur d'Études Spatiales et Télécommunications (ISESTEL)	Ouagadougou
23	Institut Supérieur de Développement d'Entreprises (ISDE)-Centre	Ouagadougou
24	Institut Supérieur de Développement d'Entreprises (ISDE)-Hauts Bassins	Bobo Dioulasso
25	Institut Supérieur de Management et d'Entreprise (ISME)	Ouagadougou
26	Institut Supérieur de Management, d'Innovation et de Communication (ISMIC)	Ouagadougou
27	Institut Supérieur des Métiers (ISM)	Ouagadougou
28	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et Technologiques (IN2SAT)	Bobo Dioulasso
29	Institut Supérieur International de Banfora (ISIBA)	Banfora
30	Institut Supérieur Polytechnique et de Management (ISPM)	Ouagadougou
31	Institut Supérieur Polytechnique Privé International Obiang N'Guéma M'basogo du Burkina (ISPPi-ONM)	Ouagadougou
32	Sup talent Business School (SUP TALENT)	Ouagadougou
33	Université Internationale (UI)	Ouagadougou
34	Sup Universalis (SUP Univers)	Ouagadougou
35	Université Saint Augustin	Ouagadougou



III. RECOMMANDATIONS

Sur les quatre-vingt-douze (92) IPES classées en 2025 (contre 95 en 2023), soixante-sept (67), soit **72,82%**, ont obtenu plus de **14/20** de moyenne (contre **65%** en 2023) et sont par conséquent, de **qualité bonne à très bonne**. Parmi ces soixante-sept (67), quatorze (14) IPES se distinguent par une **qualité excellente**. Ces IPES sont à féliciter vivement pour leur respect des dispositions du cahier des charges.

Onze (11) IPES, soit **11,95 %** (contre **25%** en 2023), avec une moyenne comprise entre **10/20** et **13/20**, sont de **qualité passable et assez bonne**. Elles méritent des encouragements par rapport au respect des dispositions du cahier des charges.

Seules huit (8) IPES soit **8,69 %** (contre **10%** en 2023) sont en deçà de la moyenne donc, de **qualité mauvaise à très mauvaise**. Ces faibles performances concernent uniquement les instituts et les écoles. Parmi ces huit (8) IPES, l'unique IPES de mauvaise qualité sont à blâmer car elle présente des manquements graves au regard du respect des dispositions du cahier des charges. Elle devra prendre immédiatement attache avec la direction technique du ministère pour un accompagnement spécifique en vue de se conformer au cahier des charges. Quant aux sept (7) IPES de très mauvaise qualité, elles présentent également des manquements graves au regard du respect des dispositions du cahier des charges. Elles sont de ce fait, sommées de fermer et ne pourront rouvrir avant le redressement impératif par le biais de la direction technique du ministère.

L'objectif du suivi-contrôle est de hisser toutes les IPES vers la qualité par la mise en place de bonnes pratiques respectueuses des textes qui régissent l'enseignement supérieur. De ce fait, les irrégularités qui impactent sur la qualité des enseignements et qui ont été constatées dans les IPES classées au cours des missions de suivi-contrôle de 2018, 2019, 2021, 2023 et 2025 sont recensées dans le **tableau 9**, afin de les comparer.

Tableau 9 : Principales irrégularités observées dans les IPES classées en 2018, 2019, 2021, 2023 et 2025

N°	IRREGULARITES	% IPES CONCERNEES EN 2018		% IPES CONCERNEES EN 2019		% IPES CONCERNEES EN 2021		% IPES CONCERNEES EN 2023		% IPES CONCERNEES EN 2025	
01	Ouverture de filières sans autorisation	16		06		05		7		7	
02	Non dépôt ou irrégularité dans le dépôt des rapports de fin et de début d'année	20		49		33		37		3	
03	Absence de documents de visa de publicité pour l'institution	Non évalué		49		30		27		14	
04	Absence d'équipement de travaux pratiques nécessaire pour les filières techniques et professionnelles	17		19		17		18		1	
05	Inscriptions d'étudiants sans le diplôme requis (Baccalauréat, Licence, Master ou leur équivalent respectif)	12		33		0		1		4	
06	Enseignants sans autorisation d'enseigner et sans ordre de mission	99		94		65		82		65	
07	Enseignants sans le niveau requis pour enseigner dans les établissements d'enseignement supérieur	50		24		6		8		52	
08	Absence de procès-verbal (PV) de délibérations pour des filières autorisées à ouvrir	70		07		48		27		32	
09	PV de délibérations non conformes (non signés, aucune matière et/ou note des apprenants mentionnée)	33		33		27		23		30	
10	Non présentation des étudiants à l'examen du Brevet de technicien supérieur (BTS)	Non évalué		25		16		10		5	
11	Soutenance de Licence sans encadreur de mémoire et/ou maître de stage	Non évalué		24		0		0		0	
12	Soutenance de Master sans encadreur de mémoire et/ou maître de stage	Non évalué		18		0		1		0	
13	Encadreur de mémoire non spécialiste du domaine ou de la filière ou encadreur de mémoire de niveau inférieur au diplôme encadré	Non évalué		13		10		8		14	
14	Instituts, écoles ou classes préparatoires dont les filières appartiennent à plus d'un domaine	Non évalué		Non évalué		32		14		2	
15	Non-respect des régimes des études de Licence et de Master	Non évalué		Non évalué		Non évalué		9		18	



Cet examen comparatif fait ressortir un relâchement des IPES quant au respect de certains aspects du cahier des charges, avec une recrudescence ou une absence d'amélioration des irrégularités telles que :

- des enseignants sans le niveau requis pour enseigner dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- des enseignants sans autorisation d'enseigner et sans ordre de mission ;
- l'absence de procès-verbal (PV) de délibérations pour des filières autorisées à ouvrir;
- la non-conformité des PV de délibérations (absence de signatures, aucune matière et/ou note des apprenants mentionnée);
- des encadreurs de rapports/mémoires non spécialistes du domaine ou de la filière ou encadreurs de mémoire de niveau inférieur au diplôme encadré;
- le non-respect des régimes des études de Licence et de Master;
- les inscriptions d'étudiants sans le diplôme requis (Baccalauréat, Licence, Master ou leur équivalent respectif);
- l'ouverture de filières sans autorisation ;
- les visa de publicité.

En revanche, des efforts ont été fournis par les IPES, à travers le dépôt régulier des rapports de fin et de début d'année, les équipements de travaux pratiques nécessaires pour les filières techniques et professionnelles, la présentation des étudiants à l'examen du Brevet de technicien supérieur (BTS) et le choix du domaine par les instituts et les écoles pour se limiter à un seul, conformément au cahier des charges.

CONCLUSION

La quasi-totalité des IPES ont cette année fait montre d'une bonne réceptivité et d'une franche collaboration lors du passage des équipes d'inspection. Quatre-vingt-sept (**87**) des quatre-vingt-douze (**92**) inspectées et classées sont notées au-dessus de la moyenne. Et quasiment les deux tiers de ces IPES sont de qualité bonne à excellente ; elles représentent une amélioration des moyennes de **17,94%** par rapport au classement de 2023.

Les difficultés persistantes sont principalement :

- le changement de site sans autorisation ;
- la non-disponibilité de documents ou la présentation d'une partie des documents exigés ;
- le remplissage partiel du questionnaire.

Les recommandations et suggestions issues de ce rapport seront portées à la connaissance de chaque IPES concernée par lettre de monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La mise en œuvre de ces recommandations fera l'objet d'un suivi rigoureux par les services techniques concernés.